

**Salut et considération
en ce 14 Riguenette 211 de l'Ere Vaudoise,
Maturation du Vacherin
vulg. 7 octobre 2013****CONVOCATION à la
conférence annuelle
26 novembre 2013**

(3 Commerce, St Nestlé, Dictateur)

à 18 heures**Salle de paroisse Saint-Marc**

derrière le centre COOP de l'avenue de Morges

Ordre du jour

1. Acceptations de l'ordre du jour 2013 et du PV 2012
 2. Bref rapport présidentiel, dernières informations
 3. Candidature du Chœur de la Cathédrale
 4. **Concerts avec OCL (2015-16)**
 5. Concerts avec Sinfonietta
 - état des demandes 2015-16
 - nouvelles demandes 2016-17
 6. Garanties de déficit à venir (2014-15)
 7. Ré-élection du bureau
 8. Tour d'horizon – calendrier
 9. Divers et individuels
- > *rangements de la salle*

PRÉSENCE

Les comités des chorales se modifient assez rapidement et l'information sur la CSCVC ne passe pas toujours bien entre les anciens et les nouveaux.

C'est pourquoi, n'hésitez pas à venir avec votre chef et/ou un autre membre du comité. Il va de soi que chaque chorale ne possède qu'une voix, quelle que soit l'importance de sa délégation.

LE TEMPO

Par ailleurs, le timing étant très serré, nous saurons gré aux membres qui désirent contribuer à la séance par une proposition conséquente et de poids

- d'en informer préalablement le président
 - de préparer leur présentation
 - de proposer des solutions
- pour que la délibération soit aussi efficace que rapide. Merci.

Commentaires préparatifs

1. le PV 2012 est en ligne sur le mythique site www.cscvc.ch

2. ce sera vite fait ! On évoquera la difficile application de la règle des 10 jours, qui a 50 ans mais plus toutes ses dents.

3. Après des années d'hésitations, le Chœur de la Cathédrale frappe à la porte de la CSCVC. Son directeur, Jean-Louis Dos Ghali, l'avait déjà fréquentée dans le passé.

4. **OCL : en présence de Benoît Braescu, directeur administratif de l'OCL, on signalera ici les intentions de demandes de prêts 2015-16, qui seront confirmées pour le 31 mars 2014**

5. Sinfonietta : on signalera ici les intentions de demandes de prêts 2016-17, qui seront confirmées pour le 31 mars 2014.

6. Garanties 2014-15 : on s'inscrit et on se contente de manifester l'intention d'obtenir une garantie : votre budget est attendu pour le 31 mars 2014.

7. Bureau : on continue dans les vieilles marmites... mais les places sont ouvertes car le président commence à se mélanger les pinceaux...

8. Calendrier : on fera au plus rapide, mois par mois. Merci de préparer votre annonce (concerts d'oratorio).

9. Individuel: s'il est important, il serait utile de le signaler avant la séance pour modifier l'ordre du jour si nécessaire.

> *rangements : les chaises par 6 et les tables au fond à gauche ! Merci !*

Rétroviser : le plus ancien document d'une «assemblée des sociétés chorales» est une circulaire de l'OCL du 4 avril 1963 qui anticipe la première assemblée constitutive de 1964. Cet antique papier met en évidence que le recours à nos orchestres est antérieur à l'existence de la Conférence, puisqu'il accompagne une 'demande de location de l'Orchestre de chambre' à renvoyer jusqu'au 31 mai prochain... On voit ici que les délais étaient très courts !

Cette archive est signée par H. Droz qui était président de l'OCL et sauf erreur secrétaire général du DIPIC. C'est à ces titres qu'il proposera la création de la CSCVC, pour centraliser les demandes diverses. Si, déjà à cette époque, le nombre des prêts OCL varie entre 3 et 5 par saison, ce sont surtout les rapports avec l'OSR qui dominent les débats.

Par manque de place au domicile présidentiel, ce document est aujourd'hui pieusement déposé aux Archives de la ville de Lausanne avec les pièces des années qui suivent jusqu'à 1980.

Pour mémoire. la Conférence ne se dotera d'une personnalité juridique qu'en 1980 en se constituant en association.